

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **118 (1992)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

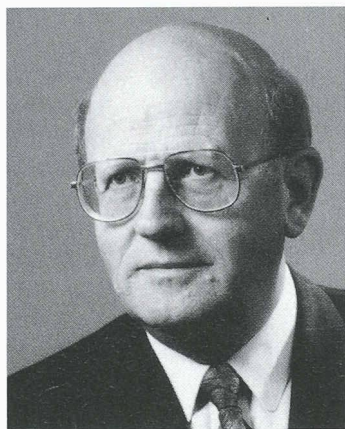
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réflexions sur l'avenir de la SIA

Une interview de Hans-Heini Gasser, président de la SIA

Interview par
Heinz Rudolphi,
rédacteur en chef,
Schweizer Ingenieur
und Architekt

Traduction:
Maya Haus, IAS



Comment voyez-vous la SIA en l'an 2000?

Selon toute probabilité, bien des choses se seront modifiées dans nos professions d'ici à l'an 2000.

- Les prestations d'ordre technique que l'on attend de nous devront être envisagées selon une optique plus globale.
- Notre marché s'étendra au cadre de l'Europe.
- Les lois d'une libre économie de marché s'appliqueront avec davantage de rigueur et bon nombre d'habitudes acquises devront être revues.
- La pression de la concurrence étrangère sera perceptible.

Quel rôle la SIA est-elle appelée à jouer dans ce contexte?

La tâche de la SIA est de prévoir l'évolution et de préparer le terrain, afin d'être prête à faire face à toutes les étapes du changement; il s'agit pour elle de conserver l'initiative pour ne jamais se voir réduite à la simple réaction. C'est la condition essentielle au maintien — et même au nécessaire renforcement —, d'ici l'an 2000, de l'image de la SIA, comme l'instance de référence en matière d'architecture et d'ingénierie, auprès du public et notamment des milieux politiques et économiques. Je suis quant à moi persuadé que nous y parviendrons, si nous soumettons l'ensemble de nos activités à cet objectif.

Permettez-moi ici d'explicitier et de compléter quelque peu mon propos. A la suite des bouleversements survenus à l'Est, la dernière décennie de ce

siècle verra une forte augmentation de la population de l'ouest de l'Europe, que notre pays ne pourra ignorer. En même temps que l'accroissement prévisible du marché européen, ces changements entraîneront aussi de nouveaux besoins d'adaptation des infrastructures tant de transport et de distribution, que de traitement des déchets. Les concepteurs et constructeurs n'auront pas la tâche facile: les mandants exigeront davantage de performances et les lois de la concurrence jouent dans leur sens, en favorisant les nouvelles techniques et les mesures de rationalisation qui permettent effectivement d'atteindre ce surcroît de productivité. Bref, des demandes accrues qui auront sans doute raison de certains concurrents.

Cette technicité croissante mettra encore plus fortement en relief les limites de résistance de notre environnement face aux activités humaines. Et comme techniciens, nous ne pourrions contribuer à la résolution des importants problèmes qui nous attendent, que si, de spécialistes, nous devenons des généralistes.

Qu'entendez-vous par «généralistes»?

Un généraliste est une personne qui, outre ses vastes connaissances techniques interdisciplinaires, dispose d'un solide bagage culturel, dans lequel les sciences humaines n'ont pas été oubliées. Je pense notamment à la maîtrise de la langue maternelle en tant que moyen de communication. A ce propos, on cite souvent les difficultés d'expression généralement attribuées aux ingénieurs, les architectes se montrant déjà plus habiles sur ce point. Pourtant, de nos jours plus que jamais, il est essentiel qu'en notre qualité d'ingénieurs nous apprenions à faire passer nos idées. Et l'on doit pouvoir attendre de nous qu'à l'intention du public, nous nous montrions capables d'expliquer et de commenter les solutions techniques que nous préconisons, dans un langage clair et accessible. Dans nos rapports avec les responsables politiques, nous devons pouvoir nous présenter comme des interlocuteurs à part entière. Et si cette exigence en soi n'est pas nouvelle,

elle est aujourd'hui devenue une condition *sine qua non* pour l'avenir.

Que faut-il craindre d'un manque d'assurance à ce niveau face aux pouvoirs politiques?

A l'heure actuelle, il demeure pour le moins incertain que nous parvenions à nous maintenir dans les rangs des professions libérales. Les derniers mois ont vu se multiplier les prises de position critiques, émanant des milieux politiques et économiques, concernant nos règlements et plus particulièrement nos tarifs d'honoraires et leur application. Nous réaffirmons quant à nous, que nous n'enfreignons pas la loi sur les cartels, lorsque nous appliquons correctement nos règlements sur les honoraires et les prestations. C'est pourquoi, l'un de nos objectifs à court terme est de promouvoir un comportement adéquat en la matière, par une information en profondeur. A elle seule, l'appartenance à la SIA ne saurait en effet être assimilée à une garantie de revenus confortables; par le biais de ses règlements sur les honoraires et les prestations et de ses indications tarifaires, la SIA se borne à fournir une base de discussion aux parties à un contrat et rien de plus.

Là où les règlements s'avèrent insuffisants, que faut-il prévoir?

La concurrence étrangère que l'on nous annonce et celle des entreprises ou des firmes de planification générale qui pèse déjà aujourd'hui sur nos petits et moyens bureaux, doivent être contrées par de nouveaux types d'offres. C'est à cela que se consacre le groupe de travail UNITAS. Partant du principe que la solution ne consiste pas à s'opposer à la concurrence, ce dernier prône l'examen critique et l'adaptation de nos propres méthodes de travail, pour être en mesure d'offrir des prestations équivalentes, voire meilleures. Ainsi, nous n'abolissons pas la concurrence, mais nous affûtons nos armes pour emporter des contrats.

Pour ma part, j'entrevois déjà une étape ultérieure: nous devons même tenter des alliances avec nos concur-

rents. En l'occurrence, je ne parle pas de la réalisation de projets courants en Suisse, mais de tâches d'envergure dans ce pays et je pense surtout à la position des concepteurs et entrepreneurs suisses sur la scène internationale. Si nous voulons exporter – vers les pays de l'Est, par exemple – un savoir-faire qui est incontestablement de haut niveau, nous devons nous donner les moyens, tant qualitatifs que quantitatifs, de nous mesurer aux mandataires étrangers. Nous ne manquons pas de cerveaux, mais, dans notre contexte suisse, ceux-ci sont en règle générale intégrés à des entreprises de taille modeste. Or, si nous parvenons à réunir des bureaux de petite et moyenne taille, choisis dans une optique bien précise, avec des entreprises générales pour former des consortiums ad hoc, nous bénéficierons d'un gain de flexibilité. Et la coordination de travaux entre les bureaux, les entreprises et les chantiers impliqués ne devrait plus guère présenter d'obstacles grâce aux énormes

progrès réalisés dans l'échange de données informatisées.

Quels sont les points essentiels des objectifs de la SIA à court terme?

En fixant quatre priorités, le Comité central a dégagé des thèmes principaux.

1. *La «plate-forme»:* la SIA s'offre comme plate-forme de discussion ouverte au débat contradictoire sur des questions d'actualité. Par ce biais, elle entend se profiler plus activement sur le plan socio-politique, ce qui est hautement souhaitable. Ce n'est en effet que par la confrontation à un large éventail d'opinions que nous apprendrons à en discerner les articulations. En même temps, nous y trouvons une occasion de pratiquer l'art de la controverse et du dialogue.
2. *La formation continue:* l'avance, toujours plus rapide, de la recherche et des techniques exige que nous consacrons une part de

temps sans cesse accrue au perfectionnement professionnel. La SIA se doit donc d'offrir à ses membres davantage de possibilités d'étendre leur formation pour faire face aux évolutions et les maîtriser également dans leur pratique quotidienne. A plus long terme, nous envisageons du reste la création d'un centre de formation continue maison. D'autre part, nous pouvons nous prévaloir des bons contacts que nous entretenons avec les Ecoles polytechniques fédérales pour faire entendre nos suggestions concernant les plans d'études. Nous aimerions voir favoriser davantage le développement d'un esprit interdisciplinaire chez nos futurs ingénieurs, quitte pour cela à empiéter sur les branches spécialisées. En fonction de besoins précis, il est en effet toujours possible d'acquérir après coup des connaissances bien spécifiques sur un sujet donné.

3. *Les règlements:* les règlements SIA doivent être réexaminés sous l'angle de leur conformité aux développements du marché, comme de leur eurocompatibilité et, au besoin, y être adaptés. Cela touche à de nombreux domaines, dont j'ai déjà soulevé quelques exemples principaux.
4. *Les normes:* en ce qui concerne les normes, et par le biais d'une collaboration active au sein des comités européens de normalisation, de très gros efforts sont actuellement consentis pour intégrer nos standards aussi harmonieusement que possible aux normes de la CEE. Toutefois, les coûts d'une telle concertation dépasseront de beaucoup nos propres moyens financiers, si bien que sur ce plan, nous verrons contraints de faire encore davantage appel au soutien des pouvoirs publics et de l'économie privée que jusqu'ici.

Meilleurs vœux d'anniversaire à notre président Hans-H. Gasser

Cher Hans-Heini,
Voilà six mois que tu as repris les fonctions de ton illustre et efficace prédécesseur à la tête de notre association. Dans de telles circonstances, un successeur n'a jamais la tâche facile; de surcroît, la présidence de la SIA t'échoit à un moment charnière, où l'on attend beaucoup de son titulaire. Nous pensons bien sûr aux problématiques liées à l'Europe, ainsi qu'à la défense et à la promotion des professions d'architecte et d'ingénieur dans un contexte de concurrence accrue, source de remises en question plus fréquentes de nos intérêts. Six mois à peine après ton arrivée à la présidence, la poursuite de nos nouvelles lignes directrices va bon train. Les activités déployées par nos sections et groupes spécialisés sont nombreuses, le comité central et la CCR orientent leurs travaux de manière à réagir plus rapidement aux exigences actuelles, un vaste programme pour la

formation et le perfectionnement professionnels est engagé, et les activités d'Unitas ainsi que le débat sur les questions liées à l'Europe commencent à se profiler.

Pour nous, ton expérience politique, alliée à ta formation de mathématicien, font de toi le diplomate et l'analyste idéalement désigné pour mener à bien les diverses tâches qui t'attendent dans la période de réajustement général que nous vivons aujourd'hui. A l'occasion du soixantième anniversaire que tu viens de fêter, je tiens à te remercier du travail accompli et de ton engagement présent et futur en faveur de la SIA. C'est également au nom des 11 000 collaborateurs et collaboratrices de notre association et à celui du secrétariat central que je te présente mes meilleurs vœux de santé, de courage et d'optimisme pour les années à venir.

Ton ami et collègue au sein du CC,

Hans Zwimperf

Comment la SIA compte-t-elle se présenter à l'opinion publique dans ce contexte?

Un des buts prioritaires du Comité central est la promotion d'une meilleure image des professions tech-

niques. Et ici, je parle très consciemment de PROMOUVOIR nos métiers. Car seule une présentation de l'ensemble des activités exercées par tous nos membres est susceptible d'entraîner une amélioration effective de cette image.

Autrefois, le maître d'un ouvrage était à la fois architecte, entrepreneur et gestionnaire. Il créait des repères culturels, qui ont résisté durant des siècles et nous offrent aujourd'hui encore, le témoignage d'un art de construire ancien. Or, même si les ouvrages actuels ont généralement une espérance de vie moindre, il importe qu'ils soient caractérisés par la recherche d'un équilibre harmonieux entre la stricte fonctionnalité et un art de bâtir. Bâtir a toujours été et demeure un acte culturel.

Quant aux ingénieurs, ils sont menacés par une polarisation des diverses spécialités que recouvre leur profession. J'en veux pour exemple les discussions au sujet d'une distinction entre ingénieurs en général et ingénieurs spécialistes de l'environnement. Or un tel clivage porte en germe les catégories du BON ingénieur opposé à son MÉCHANT homologue. A terme, il faut donc que tout ingénieur travaille selon des principes suffisamment respectueux de l'environnement, pour que les «ingénieurs en environnement» deviennent superflus.

Quelle position la SIA prendra-t-elle face à l'Europe?

Tout d'abord et pour que les choses soient claires, je pense que la Suisse doit dire oui au traité sur l'EEE et adhérer à la CE. Bien sûr, cette opinion n'est pas exempte de toute forme de doute, mais le sujet est bien trop vaste pour me permettre de prendre position ici de façon détaillée en quelques phrases. Je suis de toute façon convaincu que nous appartiendrons un jour à la CE, car notre vie politique et économique se rapprochera – par la force des choses – peu à peu tellement des normes communautaires, que *de facto*, notre appartenance *de jure* ne fera plus de différence. A mon sens, la seule question qui se pose vraiment est celle de la date de cette adhésion. Une longue attente peut-

elle se révéler payante, ou nous vaudra-t-elle plutôt des désavantages que nous traînerons longtemps? Ce qui est certain, c'est que la SIA se préoccupera activement de cette question dans les mois à venir et que le sujet sera à l'ordre du jour de nos «plates-formes», le forum de discussion inauguré par la SIA dans ses deux revues depuis le début de l'année. La tâche du Comité central consistera d'une part, à rassembler des informations en Suisse et à l'étranger et à en faire la synthèse à l'intention de nos membres et, d'autre part, à faire entendre son point de vue dans les instances en charge du dossier, partout où demeure une marge de manœuvre. De bons contacts, que nous comptons encore intensifier, ont pu être noués auprès de protagonistes importants tant au niveau fédéral que dans l'économie privée, tandis qu'au secrétariat général, un poste uniquement consacré aux affaires européennes a été créé.

Ensuite, toujours dans le cadre des préoccupations liées à l'ouverture de nos frontières, certaines questions depuis longtemps en suspens devront être résolues et notamment celle des titres. Nous représentons un ensemble trop modeste et avons trop peu de poids pour pouvoir nous opposer à l'usage du titre d'«Euroingénieur», même si ce dernier n'est pas réservé aux seuls diplômés de niveau

universitaire. Au demeurant, je ne vois d'ailleurs pas pourquoi on refuserait à un professionnel issu d'une école technique supérieure, et ayant obtenu son diplôme, de l'indiquer dans son titre.

Quels sont vos vœux personnels pour la durée de votre mandat de président?

Je souhaite que, tout comme ce fut le cas sous la responsabilité de mes prédécesseurs, le Comité central continue à mobiliser l'énergie de nos membres et leur soutien actif à l'association. Sans donner dans la vantardise, nous pouvons réellement nous targuer de réunir un potentiel important, si nous pensons aux personnalités d'envergure, qu'elles représentent l'architecture, la technique, l'enseignement ou la recherche, qui comptent parmi nos membres. Il revient au Comité central et au secrétariat général – qui devra également améliorer ses services administratifs à cet effet – de susciter, avec l'aide des comités de section et des groupes spécialisés, la collaboration de ces membres éminents grâce à des programmes et des manifestations attrayants. Enfin, j'aimerais encore que notre offre en matière de formation continue s'avère assez intéressante, pour que nos jeunes collègues en particulier se sentent attirés par notre société et y adhèrent.



Passerelle couverte sur l'Engelbergeraai, Buochs (NW). Portée: 24 m; Largeur: 3 m; masse 7,5 t. Ingénieur: Hans-Heini Gasser, Lungern (OW).